BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

AVIS N°090 - 2026 / BRVM / DG

FCTC NSIA BANQUE 2025-2030

Emprunt obligataire

" FCTC NSIA BANQUE CI 7,5 % 2025-2030 "

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation de l'emprunt « **FCTC NSIA BANQUE CI 7,5 % 2025-2030** » admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mardi 28 avril 2026**.

La société NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE a été constitué en 1906 sous la dénomination sociale de Banque Internationale de l'Afrique de l'Ouest (BIAO). Elle a acquis le statut de banque de droit ivoirien le 30 décembre 1980.

Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2026 dont l'un des axes majeurs est d'assurer la maîtrise des risques afin d'en faire un accélérateur de sa performance, la société NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE a pris la décision d'effectuer une opération de titrisation visant à optimiser son bilan en vue d'accroitre sa capacité d'intervention, dans un contexte marqué par la hausse de la demande de crédit. Elle a ainsi établi, conjointement avec la société de gestion AFRICA LINK CAPITAL TITRISATION, le compartiment "FCTC NSIA BANQUE 7,5 % 2025-2030 " du Fonds Commun de Titrisation de Créances dénommé FCTC NSIA BANQUE.

La diffusion des titres « FCTC NSIA BANQUE CI 7,5 % 2025-2030 » dans le public au prix de 10 000 FCFA a eu lieu du 1er juillet au 1er août 2025.

A l'issue de cette opération, 2 900 000 titres " FCTC NSIA BANQUE CI 7,5 % 2025-2030 " ont été souscrits sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA pour un montant total de 29 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **08 août 2025**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est " **FNSBC.O3** ".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) NSIA CAPITAL est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt « FCTC NSIA BANQUE CI 7,5 % 2025-2030 ».

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces obligations, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) **NSIA CAPITAL** : 01 BP 1274 Abidjan 01, Tél.: (225) 27 20 20 06 53, Fax: (225) 27 20 33 90 93.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 13 avril 2026

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE, Ph. D.